



Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

43 | 2009

Les langues entre elles dans les usages et les contextes éducatifs en Europe (XVI^e-XX^e siècles)

Le rapport entre les langues dans l'œuvre de Félix Pécaut : de la langue maternelle à la langue de l'idéal, en passant par la langue nationale

Paola Puccini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/856>

ISSN : 2221-4038

Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2009

Pagination : 99-118

ISSN : 0992-7654

Référence électronique

Paola Puccini, « Le rapport entre les langues dans l'œuvre de Félix Pécaut : de la langue maternelle à la langue de l'idéal, en passant par la langue nationale », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 43 | 2009, mis en ligne le 16 janvier 2011, consulté le 30 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/856>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© SIHFLES

Le rapport entre les langues dans l'œuvre de Félix Pécaut : de la langue maternelle à la langue de l'idéal, en passant par la langue nationale

Paola Puccini

- 1 Le linguiste Jean Louis Calvet nous révèle par là que le rapport aux langues et la relation qui se crée entre les langues dépasse le caractère proprement linguistique pour envisager d'implications culturelles, sociales, politiques et anthropologiques.
- 2 Parmi les innombrables domaines où cette relation entre les langues joue un rôle déterminant, le domaine de l'éducation est l'un des lieux le plus représentatif pour traiter de ce rapport et des ses multiples enjeux.
- 3 Notre travail se penche sur une période particulière qui se situe dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, au moment où le projet de réforme de l'enseignement primaire commence à prendre corps et s'insère dans la problématique des relations entre langue maternelle et langue nationale au sein de l'institution scolaire.
- 4 Ce sont les problèmes de l'éducation qui retiennent l'attention de Félix Pécaut (1828-1898), héritier du protestantisme libéral. Inspirateur de la philosophie des fondateurs de l'École républicaine, il travaille à la réforme de l'enseignement primaire avec Ferdinand Buisson et participe à la création de l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses où il deviendra inspecteur. Dans son œuvre entière il réfléchit sur les profondes modifications qui affectent l'institution scolaire durant cette période, en rapport avec la construction des États-nations et des identités nationales. C'est surtout dans ses souvenirs d'instituteur, recueillis par le fils en *Quinze ans d'éducation. Notes écrites au jour le jour*, que Félix Pécaut aborde la question des langues maternelles en rapport à la langue nationale pour s'interroger sur la place que l'école doit leur accorder.

- 5 Ses *Notes* nous livrent un imaginaire lié à la représentation des langues. Dans cette sorte de journal intime, l'auteur annote des réflexions qui lui serviront pour les entretiens matinaux qu'il tenait à l'école de Fontenay avec ses élèves. Ce sont des germes d'un discours à tenir, ce sont des pensées écrites d'un premier jet qui connaîtront une élaboration ultérieure. Cette spontanéité du discours est signe d'un imaginaire qui se sert d'un réseau d'images vite associées dans la pensée de l'auteur. Ce sont ces images concernant la représentation des langues qui seront l'objet de notre analyse. Elle se servira de l'étude du *Rapport* de Grégoire de 1794. Nous obtiendrons une filiation entre le réseau d'images construit au XVIII^e et celui construit au XIX^e. Ces imaginaires linguistiques nous parleront enfin de la construction identitaire des français à des époques clé de leur Histoire.
- 6 Comme l'on sait la politique linguistique de l'époque révolutionnaire montre clairement les enjeux pour la conquête d'un pouvoir symbolique. Maingueneau montre bien que « par sa politique en matière de langue, l'intelligentsia révolutionnaire, entend réformer les structures mentales traditionnelles, censées liées à l'existence de patois pour faire reconnaître sa seule langue comme légitime » (Maingueneau 1979 : 241). A partir de ce moment les langues maternelles deviennent l'objet d'une représentation qui les transforme, selon le cas, en langues médiatrices, langues rivales, langues dont la comparaison participe du projet centralisateur qui, tout en les mettant en valeur, assigne de fait leur condamnation.
- 7 Selon Balibar : « La révolution bourgeoise crée la langue nationale, mais dans la pratique de ses aspects démocratiques (le même français pour tous) la langue nationale n'a pas d'existence matérielle constituée, stable, généralisée avant l'instauration d'un appareil scolaire » (Balibar 1974 : 117). Pour lui :
- A la fin de l'époque révolutionnaire, donc, un énorme travail de rapports et des plans concernant le système scolaire et mêmes les contenus scolaires d'enseignement du français avait été effectué, mais la partie essentielle du système : l'école primaire n'avait reçu aucun commencement de réalisation. L'ensemble de l'Appareil d'État scolaire restait à créer, ce fut l'affaire d'un siècle (Balibar 1974 : 119).
- 8 Et Balibar de conclure :
- la politique bourgeoise de la langue (...) se poursuit à l'intérieur d'une politique scolaire. L'État continue à intervenir sur le front des échanges linguistiques et sur la forme linguistique elle-même, mais sous une autre forme : dans les programmes d'instruction, à travers les décrets ministériels qui manifestent l'existence de cette politique scolaire (Balibar 1974 : 118).
- 9 Cette filiation, entre la politique linguistique de l'époque révolutionnaire et la politique scolaire du XIX^e siècle, se montre clairement si on se penche sur le réseau d'images appelées pour la représentation du rapport entre les langues. Les structures de l'imaginaire convoquées pour parler de la situation de plurilinguisme existante en France au moment où Grégoire écrit son *Rapport* sont les mêmes, dont, un siècle plus tard, Félix Pécaut va se servir pour décrire ce même rapport au sein de son projet d'institution de l'école primaire.
- 10 Cependant s'il s'agit bien de mêmes catégories qui sont à l'œuvre dans le projet révolutionnaire et chez Pécaut, il faut dire que l'urgence n'est plus la même. Pour Grégoire il faut produire à la fois la langue et la nation, à l'époque de Pécaut la croisade contre les langues régionales est une guerre presque gagnée. C'est pourtant l'espace de ces dernières dans l'institution scolaire et leur rapport à la langue nationale qui donne

l'occasion à Pécaut de présenter son projet, qui n'est plus, évidemment, celui de faire de la langue française la langue de l'État. C'est grâce à l'imaginaire lié au rapport entre les langues dans un espace qui est encore plurilingue que Pécaut va construire une comparaison pour parler de son rêve à lui : l'instauration par l'œuvre éducatrice d'un langage de l'idéal moral. La problématique va glisser donc d'un rapport entre langues vers un rapport entre langages : pour parler de son utopie un même réseau d'images, hérité du passé.

- 11 L'analyse de la représentation de la langue maternelle et de ses images ouvrira notre réflexion, nous terminerons par l'analyse des traits qui caractérisent la langue de l'idéal, tout en passant par l'étude de l'imaginaire à l'œuvre dans la représentation de la langue nationale.

1. La représentation de la langue maternelle : images et symboles

- 12 Calvet soutient qu'il n'y a pas de langues « maternelles », mais des langues « premières ». Pourtant la grande majorité des cultures européennes ont, pour désigner cette première langue, la même image : *mothertongue* en anglais, *lingua materna* en espagnol, *lingua madre* en italien, *Mutters-sprach* en allemand. La langue maternelle serait donc la langue de l'héritage et de la filiation. Dans certaines langues africaines, par exemple, les métaphores ne manquent pas pour associer dans l'imaginaire la langue première, au sein, au lait, mais aussi à la terre et aux racines. En chinois langue maternelle signifie mot à mot « langue du pays racine » ; c'est donc l'origine biologique (la mère) et l'origine liée à l'espace (le lieu d'origine) qui vont déterminer la définition de langue maternelle (cf. Calvet 1999 : 101).
- 13 Dans les discours analysés nous assistons à une substitution du lieu d'origine et de la langue qu'on y parle, avec un autre lieu central d'où s'élabore un discours de pouvoir et une langue nationale.
- 14 La représentation des langues maternelles chez Pécaut, mais déjà chez Grégoire, se fait donc à partir d'un centre. Pour le premier il s'agit de l'école de Fontenay et de sa politique éducative, pour le deuxième c'est Paris et sa politique linguistique. Pour les deux la représentation se joue sur l'axe sémantique proche vs lointain à partir de ce centre.
- 15 Chez Grégoire les langues maternelles sont situées dans les zones les plus périphériques de la nation, là où le rapport à l'origine, l'attachement aux racines paraît le plus tenace. Lointaines dans l'espace, ces langues maternelles le sont aussi d'un point de vue temporel : il s'agit de langues qui renvoient à une époque révolue pour toujours : la féodalité. Selon Grégoire « il faut extirper les patois pour favoriser l'expansion des lumières, la connaissance épurée de la religion et pour rejoindre le bonheur national et la tranquillité politique » (Grégoire 1794 : 160-161). Patois et idiomes locaux peu importe ; la distinction se fait plutôt sur l'opposition langue maternelle vs langue nationale. Ainsi il n'est pas étonnant de voir que les dénominations des langues dont traite le Rapport se confondent. Nous aurons donc les termes de « patois », « dialectes », « dialectes vulgaires », « jargons lourds et grossier » à côté de « idiomes » et « idiomes féodaux ». Les dénominations confondues, ce qui compte c'est la quantité de langues maternelles à détruire :

Nous n'avons plus de provinces et nous avons encore environ trente patois qui en rappellent les noms. Peut-être n'est-il pas inutile d'en faire l'énumération : le bas-breton, le normand, le picard, le rouchi ou wallon, le flamand, le champenois, le messin, le lorrain, le franc-comtois, le bourguignon, le bressan, le lyonnais, le dauphinois, l'auvergnat, le poitevin, le limousin, le picard, le provençal, le languedocien, le velayen, le catalan, le béarnais, le basque, le rouergat et le gascon (Grégoire 1794 : 200).

- 16 Cette soif d'anéantissement ne s'arrête même pas devant l'italien et l'allemand : « Au nombre des patois on doit placer encore l'italien de la Corse et des Alpes Maritimes, et l'allemand des Haut et Bas Rhin » (Grégoire 1794 : 200).
- 17 Cette longue et minutieuse énumération finit par effacer les différences ; la diversité et la richesse des langues maternelles se trouve niée dans un nouveau rapport qui les voit s'opposer à la langue nationale, imposée de l'extérieur.
- 18 Pécaut, pour qui la question linguistique est liée à la politique scolaire, hérite de Grégoire la catégorie définissante, soit l'espace. Ainsi la communication de l'inspecteur primaire de Mauléon sur les résultats des procédés libres dans les écoles du pays basque est l'occasion pour souligner l'étrangeté de cette partie du territoire nationale qui, en dépit de l'action éducatrice de l'école primaire, reste isolée et enracinée dans la superstition. C'est la langue maternelle, dont les Basques se servent, qui conserve cette inquiétante étrangeté : « les Basques : une race différente de celle qui peuple la France, race encore mystérieuse par sa langue, ses origines et son histoire » (Pécaut 1902 :148). Cette langue, dépositaire de l'origine, finit par isoler le pays où les rayons lumineux de l'action éducative, élaborée au centre, parviennent difficilement à dissiper les ténèbres dont il est enveloppé : « Les humbles maîtres basques (...) travaillent dans l'obscurité et le parfait isolement » (Pécaut 1902 :148). Ainsi l'opposition entre écoles centrales vs écoles lointaines, école frontières, s'enrichi de tout un réseau d'images qui s'opposent. La langue maternelle s'oppose à la langue nationale ; celle-ci est l'instrument de civilisation qui s'oppose à la barbarie et à la superstition. L'action des humbles maîtres basque suscite le respect et la sympathie de Pécaut pour ces « inspecteurs intelligents, actifs, persévérants qui, là-bas, loin, très loin du centre, exercent leur action civilisatrice au profit de la langue et de l'esprit français » (Pécaut 1902 : 150).
- 19 Après un siècle, le centre et la périphérie s'opposent encore :
- Songeons que voilà bien transmis à la circonférence, aux extrémités du pays dans les fonds les plus obscures, la substance morale élaborée au centre, dans nos Commissions d'études, dans nos écoles Normales supérieures, dans notre Conseil Supérieur, dans nos livres, dans les circulaires ministérielles ; voilà converti en monnaie, l'usage des besoins quotidiens [...] le métal précieux de la pensée et de la science française qui s'est frappé sous nos yeux à la Monnaie de Paris (Pécaut 1902 : 150).
- 20 Au centre, à sa politique scolaire, à sa langue nationale, expression de la pensée et de la science de la civilisation est confié l'action de conquête de la périphérie, où la langue maternelle condamne ses parlants à la sauvagerie. L'action éducative, grâce aux « vaillants maîtres », « dispute les enfants basques, d'une autre race, d'une autre tradition, à la vie inconsciente et irréfléchie, à la superstition et à la barbarie » (Pécaut 1902 : 150).
- 21 L'action scolaire « dispute » dans le sens de « soustraire », de « déraciner ». Elle extirpe donc les racines dont la langue maternelle reste la dépositaire. Sa représentation ne peut être que dysphorique quand Pécaut associe la tradition à l'erreur et quand les pense

comme des mauvaises herbes à extraire : « tous les éléments de vie de la civilisation [...] sont conservés [...] par l'effort des hommes de forte conscience pour [...] déraciner les erreurs traditionnelles, pour dénoncer et détruire le mal » (Pécaut 1902 : XIII).

- 22 L'image de patois, mauvaise herbe, revient ailleurs dans les *Notes* de Pécaut, là où il s'interroge sur comment empêcher l'instruction acquise à l'école primaire de se perdre avant l'âge adulte : « Une fois sortis de l'école presque partout le patois reprend le terrain que le français avait gagné, nulle lecture, nul intérêt supérieur, nulle occupation mentale, rien, je ne dis pas pour acquérir, pour accroître mais pour conserver le peu d'acquis » (Pécaut 1902 :199).
- 23 Il se dessina là une série d'images qui opposent deux espaces par rapport à un centre : l'école. La langue de l'école est la langue nationale, le français ; la langue de l'espace qui reste dehors l'école est la langue maternelle : le patois. A l'intérêt supérieur s'opposent les occupations vulgaires de la vie quotidienne, à l'occupation intellectuelle l'occupation manuelle. Une supériorité est opposée à une infériorité : la représentation des langues finit par participer à cette hiérarchisation.
- 24 La métaphore agraire revient cette fois pour illustre la méthodologie d'enseignement à pratiquer : « faire de la culture intensive, c'est-à-dire non pas accumuler les notions, mais viser au centre, former des habitudes d'esprit, des moules où couleront plus tard les connaissances » (Pécaut 1902 : 200).
- 25 C'est surtout quand Pécaut s'interroge sur l'usage des idiomes locaux dans les écoles qu'il nous livre sa pensée sur le rapport existant entre langue maternelle et langue nationale dans un contexte éducatif. La question qui se pose est la suivante : « Faut-il, ne faut-il pas ouvrir ou entrouvrir aux idiomes locaux la porte de l'école primaire ? » (Pécaut 1902 : 382). Le bilinguisme auquel pense Pécaut est donc limité à l'âge de l'enfant à un moment de sa vie où la relation entre langue maternelle et langue nationale peut servir à ne pas créer chez lui une dichotomie trop grande entre la langue parlée à l'école et la langue parlée hors de l'institution scolaire.
- 26 Pécaut fait toute de suite un *distinguo* : « Disons d'abord qu'il faut faire une distinction entre ces idiomes, et qu'il faut proscrire sans hésiter les patois proprement dits, ceux qui sont non une langue particulière, mais une déformation, laide et sans noblesse du français » (Pécaut 1902 : 382).
- 27 En donnant par là une définition de patois, il introduit une différenciation qui finit par opposer les « patois proprement dits », sorte de langue aberrante dont la déformation naît de l'écart trop grand avec la langue nationale, et les « langues particulières ». Parmi celles-ci Pécaut distingue encore deux type de langues : celles qui sont des « vraies langues » et celles qui sont une sorte de langues médiatrices entre l'origine latine et le français, langue nationale. On finit donc par représenter la langue maternelle selon la catégorie de la distance plus ou moins grande par rapport à l'origine, identifiée dans la langue latine, et par rapport à la source, identifiée dans la langue française, langue nationale.
- 28 Une fois éliminés les patois, il repose la question pour les « vraies langues » : « La question ne se pose que pour les idiomes constituants de vraies langues » (Pécaut 1902 : 382). Dans cette catégorie Pécaut place le breton, et le basque, langues qui n'ont aucun rapport avec l'origine latine de la langue française. Pour celles-ci aucune filiation familière, elles se complètent à elles seules. Leur complétude les éloigne de la langue nationale par rapport à laquelle elles ne sont que des langues étrangères.

- 29 Mais la question si à l'école doit prévoir une sorte de bilinguisme concerne surtout les « idiomes intermédiaires » ceux qui se placent entre le latin et le français. Ces langues médiatrices sont « le provençal, le gascon et particulièrement cette forme de gascon qui est le béarnais » (Pécaut 1902 : 382).
- 30 Nous ne sommes pas étonnés de voir apparaître là le béarnais qui est la langue maternelle de Pécaut, sa langue d'origine. Elle joue évidemment un rôle important dans la médiation et devient presque la représentation de son autobiographie linguistique et de son propre parcours. C'est pour cela que le fils de Pécaut, animé par un souci de vérité, corrige M. Darlu, dont une étude sur Pécaut est publiée par l'éditeur à côté de sa présentation. Darlu écrit en présentant l'homme Pécaut: « sa conscience avait été formée et comme trempée par la religion protestante et de cette première institution certainement et peut-être aussi de son origine, de cette terre basque qui a été pour lui la terre domestique où il avait reçu la disposition foncière de son être moral » (Pécaut 1902 : XX).
- 31 Et le fils de corriger : « Ceci est une erreur de fait - Félix Pécaut est né, non en terre basque, mais béarnaise (à Salies-de-Béarn) de pure race béarnaise, laquelle n'a aucun rapport, même éloigné avec la race basque » (Pécaut 1902 : XX). La rectification familiale parle de la valeur hautement symbolique que la langue maternelle revête dans l'imaginaire de Pécaut et de sa famille. La langue maternelle et « particulièrement » sa langue maternelle ne peut que recevoir ici, dans ces notes, une représentation euphorique. Cette positivité permet la comparaison avec la langue française. Ni inférieure donc, ni supérieure à elle, la langue maternelle dont parle ici Pécaut est à la hauteur de la langue nationale, devenue désormais la langue de Pécaut. Grâce à cette comparabilité elle peut entrer à l'école pour servir à l'apprentissage linguistique : « Il y a de fortes raisons en faveur de ces idiomes. En voici les principales : ils sont utiles par la comparaison de leurs formes grammaticales avec les nôtres » (Pécaut 1902 : 382). Liée à l'origine elle est aussi la langue dépositaire d'une culture différente, sucée avec le lait de la mère. Pécaut de souligner: « chacun de ces idiomes est un précieux trésor de tours piquants, ou gracieux, ou graves, de proverbes, de chant, bref l'expression de toute une façon particulière de comprendre et de sentir la vie » (Pécaut 1902 : 383).
- 32 Enfin c'est la langue de la sphère privée qui s'oppose à la sphère publique : « il est fâcheux de créer le divorce entre les deux langues, l'une maternelle, ordinaire, qui exprime tout l'intime et tout l'ordinaire de l'existence quotidienne, et l'autre savante, administrative, scolaire » (Pécaut 1902 : 383).
- 33 Avec une introspection toujours plus poussée, Pécaut arrive à faire de la langue maternelle le lieu intime du moi où s'élabore le noyau profond qui le constitue. C'est ce sentiment moderne du moi qui fait dire à Pécaut que « Bannir l'idiome local, c'est se résigner à ce que l'enfant ne livre à l'école qu'un moi artificiel, composé, insincère... » (Pécaut 1902 : 383).
- 34 On a l'impression que Pécaut se laisse aller dans cette représentation euphorique de la langue maternelle, et que l'émotion soit après refoulée au profit d'une rationalité qui reprend le droit de parole : « A ces raisons favorables s'en opposent de défavorables que voici : La difficulté est très grande d'apprendre le français, langue réglée et écrite, en concurrence avec la langue dérégulée, libre qui n'impose à la pensée aucune contrainte » (Pécaut 1902 : 383). Comme l'on voit, si dans un premier temps la langue maternelle et la langue nationale sont représentées sur le même plan, ici la langue française regagne une supériorité indiscutée : elle est réglée, l'autre est dérégulée. La langue française fait appel à

une culture écrite, donc à une culture pensée comme supérieure par rapport à une culture de l'oral. Enfin elle est le véhicule de la pensée structurée et de la raison, qui s'oppose au sentiment à l'inconscient. Elle est surtout le véhicule de l'acquisition d'une série de biens qui dépassent la langue. Pécaut semble en parler en termes économiques : il vaut la peine de l'acquérir car avec elle on devient propriétaires d'un bien, d'un droit, d'une citoyenneté, enfin d'une nouvelle identité. A la fin d'un parcours initiatique l'initié change de nom, ici on change de langue :

Enfin il y a des pertes auxquelles il faut se résigner : en devenant des Français nous avons dû prendre notre parti de sacrifier bien de choses locales, provinciales, originales, qui sans doute ne sont pas sans prix, mais dont le sacrifice est nécessaire, c'est la rançon d'un intérêt infiniment supérieur (Pécaut 1902 : 384).

- 35 De Béarnais à Français le changement identitaire a un prix. Ce n'est pas seulement l'identité personnelle qui est en jeu, mais l'identité de toute une nation. Projet individuel et projet collectif ne font qu'un.

2. La représentation de la langue nationale : une langue idéalisée

- 36 Selon la linguiste Henriette Walter :

la conception du français la plus largement répandue est aussi la plus floue : c'est celle d'une langue plus imaginaire que réelle, que l'on identifie vaguement avec la langue qu'on enseigne, la langue française telle qu'on la rêve. Elle se veut consensuelle et uniforme et elle n'existe peut-être que dans les manuels (Walter 1998 : 15).

- 37 Comme l'on sait, c'est la volonté politique qui a transformé cette langue idéalisée et presque mythique en langue nationale. De Certeau le souligne :

Devenue la langue du roi elle s'est répandue avec succès hors de ses limites d'origine à mesure que le royaume s'agrandissait en faisant de l'ombre aux autres langues qui s'étaient développées sur le territoire. L'État monarchique avec l'imposition systématique de la langue française dans les actes publics a joué un rôle déterminant dans la destruction des cultures périphériques (De Certeau 1975 :10).

- 38 La Révolution, en fondant un ordre politique et social nouveau qui entend susciter l'adhésion populaire, est confrontée au problème linguistique. Le rêve politique devient donc un rêve linguistique et la langue française en devenant langue nationale, devient une langue dont les traits rejoignent celui de l'Idéal.

- 39 La représentation de la langue nationale dans le *Rapport* de Grégoire va nous guider vers la représentation que Pécaut donne de la langue française un siècle plus tard.

- 40 Chez Grégoire l'image de la langue française est associée à un espace liminaire : les confins. La catégorie utilisée pour la décrire et la définir est celle de l'espace ; cette catégorie va se décliner dans l'opposition dehors/dedans par rapport à la frontière de l'État.

- 41 L'image est euphorique à l'étranger : la langue française y est universellement reconnue. Elle a gagné l'estime de l'Europe, qui en la jugeant supérieure à la langue allemande et à la langue italienne, l'a choisie comme langue médiatrice de la diplomatie européenne.

- 42 Grégoire en souligne la qualité de la transparence. Sorte de cristal, elle brille au dessus des autres langues, mais surtout elle symbolise ce phénomène par le quel les rayons lumineux visibles sont perçus. La raison lumineuse y coule sans rencontrer aucun

obstacle : « dans sa marche claire et méthodique, la pensée se déroule facilement, c'est ce qui lui donne un caractère de raison, de probité que les fourbes eux-mêmes trouvent plus propres à les garantir des ruses diplomatiques » (Grégoire 1794 :198). Symbole de droiture, fidélité, honnêteté, incorruptibilité et intégrité, elle ne peut qu'être l'objet d'un idéal dont tout le monde rêve : « cet idiome admis dans les transaction politiques, (est) usité dans plusieurs villes d'Allemagne, d'Italie, des Pays Bas, dans une partie du pays de Liège, du Luxembourg, de la Suisse, même dans le Canada et sur les bord du Mississipi » (Grégoire 1794 :199).

- 43 La fluidité de l'expansion horizontale avec la quelle la connaissance de la langue française se transmet à partir du centre-Paris, frappe le lecteur qui, grâce à cet énumération de pays, a l'impression que la diffusion du français soit comme une tache d'huile dont la force de propagation est impressionnante. Cependant cette fluidité qui se déverse vers l'extérieur ne rejoint pas le territoire national. Les confins paraissent imperméables à cette force morale et linguistique qui se propage vers le dehors en arrosant les autres nations de ses qualités et de son idéal.
- 44 A cette image euphorique fait pendant une image dysphorique : la langue française à l'intérieur du territoire nationale est méconnue. Mystère : « Mais, par quelle fatalité est-elle encore ignoré(e) d'une très grande partie des Français ? » (Grégoire 1794 : 199).
- 45 Nous signalons, au passage, qu'à la même période le journal *La Feuille villageoise* partageait les mêmes préoccupations :
- Nous nous proposons de donner par forme de dictionnaire des définitions précises de tous les mots peu usités qui entrent dans la langue constitutionnelle, [...] nous aiderons à substituer un idiome plus pur, plus uniforme à tous ces différents patois qui sont un reste grossier de la tyrannie féodale [...] Chose étonnante ! La langue française parlée dans toute l'Europe est à peine balbutiée dans plusieurs de nos provinces (cité dans De Certeau, 1975 : 48).
- 46 Le recours au dictionnaire marque la volonté de « construire » une langue à la hauteur de l'idéal qu'elle représente. Au credo de la liberté vient s'ajouter le crédo de la langue. La langue française devient alors « une », « sainte » et « nationale ». Elle est unique et unifiante, elle entreprend un mouvement qui va de la diversité vers l'homogénéité à travers l'épuration de mots grossiers et vulgaires et un mouvement qui va de la périphérie vers le centre en récupérant des langues maternelles les mots qui lui manquent. Entreprise titanique, digne d'une grande nation :
- Cette entreprise qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale et qui doit être jaloux de consacrer au plus tôt, dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté (Grégoire 1794 :201).
- 47 Cette consécration dont parle Grégoire transforme la langue en divinité en affirmant au même temps l'événement d'une nouvelle religion dont la langue nationale est une officiante parfaite. Parmi ses lieux de culte : l'école. Comme le disait Talleyrand en présentant aux Constituants son rapport sur l'instruction publique : « Seule l'action journalière et toujours croissante de l'instruction pourra imprimer dans l'âme des citoyens de nouveaux sentiments, de nouvelles mœurs, de nouvelles habitudes » (cité dans De Certeau 1975 : 10).
- 48 Tout discours de fondation a son langage, il faut le créer. Le Comité d'instruction publique, après avoir écouté le Rapport de Grégoire en est convaincu : « Le comité d'instruction publique présentera un rapport sur les moyens d'exécution pour une

nouvelle grammaire et un vocabulaire nouveau de la langue française » (cité dans De Certeau 1975 : 215). Il faut donc un instrument linguistique qui doit servir au projet politique pour que tous les citoyens finissent par partager un même système de signes linguistiques. Le vocabulaire est le monument de cette unicité.

- 49 La langue française devenue langue nationale et officielle ressemble toujours plus à une langue saussurienne, ce code à la fois législatif et communicatif qui existe et subsiste en dehors de ses utilisateurs (sujets parlants) et de ses utilisations (parole). Comme nous le rappelle Bourdieu,

Cette langue a en fait toutes les propriétés communément reconnues à la langue officielle. Par opposition au dialecte elle a bénéficié des conditions institutionnelles nécessaires à sa codification et à son imposition généralisée. Ainsi reconnue (...), elle contribue en retour à renforcer l'autorité qui fonde sa domination : elle assure en effet entre tous les membres de la communauté linguistique, traditionnellement définie par Bloomfield comme un groupe de gens qui utilisent le même système de signes linguistiques, un minimum de communication qui est la condition de la production économique et même de la domination symbolique (Bourdieu 2001 : 70).

- 50 Si à l'époque de Grégoire la langue française est l'instrument à travers lequel le pouvoir exerçait sa domination, à l'époque de Pécaut, un siècle plus tard, c'est l'éducation et en particulier l'instruction primaire qui doit assurer ce même pouvoir. Chez lui la représentation de la langue française s'enrichit de la comparaison entre langue française et éducation laïque.
- 51 Dans *Quinze ans d'éducation* nous retrouvons les mêmes images et parfois les mêmes mots. Pour l'inspecteur « la langue française est la seule qui ait une probité attaché à son génie » (Pécaut 1902 : 47).
- 52 Le mot « probité » est repris de Grégoire, la représentation de la langue française colle à celle donnée au XVIII^e siècle. Pour Pécaut la vertu qui consiste à observer scrupuleusement les règles de la morale sociale et les devoirs imposés par l'honnêteté et la justice a un synonyme dans le mot « intégrité » et des antonymes dans les mots : « fourberie » et « malhonnêteté ». L'image de la langue « une » et « indivisible » est reprise par Pécaut autant que celle de la langue dont la clarté aide toute franchise de relation : « Une probité c'est-à-dire une franchise de relation » (Pécaut 1902 : 47). Cependant Pécaut glisse du champ sémantique des relations diplomatiques chères à Grégoire au champ sémantique des relations commerciales. La langue française est chez lui la langue qui voyage avec la marchandise. Le commerce national ne doit parler qu'une langue et « la franchise de relation » est celle « qui ne trompe pas sur le contenu, sur la marchandise, qui écarte l'équivoque, le vague, les idées larvées, à demi formées, les sentiments crépusculaires » (Pécaut 1902 : 47).
- 53 L'image de la lumière qui chez Grégoire refluit sur tout le territoire pour apporter avec la langue française l'esprit de liberté se retrouve chez Pécaut dans la claire logique de la langue nationale et dans sa clarté dominatrice. Voilà ses instruments : « la précision, la propriété des mots, des expressions, la simplicité sobre de la construction, la pureté, l'absence de mélange » (Pécaut 1902 : 47).
- 54 Selon l'inspecteur, cette perfection est l'œuvre d'un travail historique de purification, de partage, d'exclusion, de négation de tout ce qui peut souiller cette homogénéité : la différence. C'est donc grâce à l'élimination *in vitro* des bactéries que la fabrication de la langue nationale a pu rejoindre sa pureté : « toutes ces qualités ont été fortifiées par la discipline qu'ont exercé les réformateurs du commencement du XVII^e siècle (expurgation

des termes bas, des patois, etc.), l'Académie, la Cour, une grande capitale, dans un État très centralisé [...] enfin deux grands siècles classiques » (Pécaut 1902 : 47). Dans le réseau d'images de Pécaut l'expurgation, le lavage, la bonne hygiène, morale et physique s'associent à l'image de la lumière. L'esprit est éclairé par la langue française chez Grégoire, il est illuminé par l'œuvre éducatrice chez Pécaut qui se sert d'images toutes faites pour en parler. L'eau claire sera donc au corps ce que le réseau scolaire sera aux préjugées qui infestent les campagnes. Pour l'inspecteur, « le principe souverain de l'enseignement c'est de faire traverser à l'élève cette région peuplée des ombres des choses, pour lui procurer la vision des choses elles-mêmes [...]. La vue directe des faits, des sentiments, des mœurs, des passions, des caractères, bref de la Vie » (Pécaut 1902 : XI).

- 55 On assiste donc à un glissement progressif dans l'imaginaire de l'inspecteur. La représentation de la langue française, qu'il retrouve chez Grégoire, lui sert pour parler de son projet d'instruction primaire. L'action éducative est comme la langue française : « une », « sainte » et « nationale » : « l'éducation est chose bien différente des leçons à donner ; [...] elle est difficile, laborieuse, sainte » (Pécaut 1902 : 315). Et en s'adressant aux élève de Fontenay : « Qu'avez-vous appris encore ? Que vous serez associées à une œuvre commune nationale, à un grand dessin, digne de remplir une vie » (Pécaut 1902 : 315).

3. De la langue idéalisée au langage de l'idéal

- 56 Ce qui permet la comparaison du *Rapport* de Grégoire et de *Quinze ans d'éducation* c'est qu'il s'agit de la même représentation d'une naissance. Les images convoqués à ce baptême sont les mêmes. L'époque révolutionnaire fête la naissance de la Nation et d'une communauté nouvelle; dans ce cas la langue nationale est chargée de transmettre les vérités et les vertus sociales; au XIX^e siècle, au moment où Pécaut écrit ses notes, on assiste à la création d'un appareil scolaire laïque, gratuite et obligatoire.
- 57 Il s'agit d'un effort remarquable, d'un projet à parfaire qui s'améliore chemin faisant, du « premier essai de la société laïque pour tirer de son sein et rien que de son sein, les éléments de la culture complète de l'âme » (Pécaut 1902 : 365). Pécaut souligne, en attirant l'attention de ses élèves, futures institutrices : « Et remarquez que cette nouveauté – inédite dans le monde entier – c'est la France qui la tente et seule peut la mener à bien, avec son hardi génie laïque et rationaliste » (Pécaut 1902 : 365). Le génie de la langue se superpose au génie laïque et la bonne langue se superpose à la bonne éducation : « Deux siècles classiques ont fixé la bonne langue. Ajoutez encore la puissante centralisation qui de la langue de Paris fait la langue de toute la France [...], or c'est le bien parler et le bien écrire les deux signes principaux de la bonne éducation » (Pécaut 1902 : 115-116).
- 58 Si, par là, Pécaut nous dit que l'œuvre de diffusion de la langue nationale et de combat contre les langues maternelles est encore en train de se poursuivre, il nous dit aussi que, pour lui, le problème se déplace vers la diffusion non pas d'une langue que le passé a déjà fixée avec ses qualités de clarté, mais plutôt d'un langage nouveau, simple, harmonieux, authentique, mesuré, expression de l'idéal moral dont l'éducation est chargée de répandre.

- 59 De la langue, l'attention est portée vers le langage, en conséquence « il faut s'étonner du peu de terrain gagné, non pas tant sur les façons incorrectes, provinciales de parler que sur la banalité, le désordre, la pauvreté d'idées » (Pécaut 1902 : 115).
- 60 Dans la sanctification de l'idéal de liberté, l'époque révolutionnaire se servait de la langue française qui, par son action, devait illuminer les esprits ; dans la sanctification de l'idéal moral Pécaut se sert de l'éducation pour l'élévation des sentiments, pour susciter chez l'élève la pitié, l'indignation, contre la violence et contre l'hypocrisie (cf. Pécaut, 1902 : 356).
- 61 Ce n'est plus la langue française qui rayonne et illumine, mais ce sont les institutrices qui sont dépositaires de la lumière : « <faites> qu'auprès de vous on se sente dans une atmosphère de lumière, de paix, de bonté, de raison » (Pécaut 1902 : 258). Leur mission est celle de permettre la vision des choses: « vous pourrez toujours faire voir <à l'élève> tout ce qu'elle aurait pu faire de bien, tout ce qu'elle a, en conséquence fait de mal par voie négative» (Pécaut 1902 : 220).
- 62 Enseigner est une vocation, les instituteurs constituent une armée qui part à la conquête des esprits. Les élèves de Fontenay seront des héroïnes pour qui « un jour de gloire vaut mieux que cent ans de vie » (Pécaut 1902 :286). Pécaut explique :
- des milliers de personnes ont dit, pensé, senti ainsi, soldats, missionnaires, martyrs de toutes les causes, tous les héros de dévouement, ici dévouement avec éclat, (...) mais non moins les dévouements obscurs, silencieux, lents, prolongés du savant, du politique, de la mère de famille, de la sœur de charité, du médecin, de l'instituteur (Pécaut 1902 : 286).
- 63 Ce langage de l'idéal moral que l'école a le devoir de propager s'oppose à un autre langage pour représenter lequel Pécaut reprend les images qu'il avait utilisées pour parler des langues maternelles. Il ne s'agit plus seulement d'opposer et de mettre en relation la langue maternelle à la langue nationale, mais d'opposer le langage vulgaire et grossier au langage de l'Idéal.
- 64 Ce qu'il faut combattre c'est, par exemple, le langage des publications immorales : écrits « impurs », « malsains » et « grossiers » qui souillent l'âme. Comme la langue nationale se charge d'une opération d'hygiène « linguistique » avec l'épuration des termes bas et grossiers des langues maternelles, ainsi l'éducation se charge de l'hygiène morale. Son action se fait purificatrice ; son rôle est celui de faire circuler du « bon air », elle doit en fait « ouvrir les portes du monde vrai, offrir un aliment à l'imagination et à la sensibilité des élèves, éviter le contact impur et détourner les yeux du spectacle corrupteur » (Pécaut 1902 357).
- 65 L'éducation morale est une religion, son officiant est Pécaut. Ses apôtres, les élèves de Fontenay. L'école de Fontenay se transforme en lieu de culte, elle devient le centre d'où rayonne une éducation « rationaliste, vraiment laïque » qui est une « nouveauté insigne, bien digne de tenter le hardi génie français » (Pécaut, 1902 : 365).
- 66 Fontenay est au pair de Paris, le centre à partir duquel se diffuse une nouveauté. Si Paris diffusait la langue française, véhicule d'un nouvel esprit de liberté pour tous, Fontenay diffuse le langage de l'idéal moral, véhicule de l'éducation laïque, gratuite et obligatoire. Même centralité, même sacralité. L'inauguration d'une salle de l'école est pour Pécaut l'occasion pour décrire ce centre, lieu vénérable à partir du quel il rayonne sa pensée de pédagogue.
- 67 En s'adressant à ses élèves, il prononce ces mots :

il faut [...] faire de <cette salle> un lieu vénérable qui donne un corps à nos meilleurs souvenirs. [...] un lieu où l'on parle et où l'on entend des choses qui touchent l'âme intime, un lieu où la parole soit honorée, respectée, la parole, c'est-à-dire la pensée, c'est-à-dire l'âme, où l'on croie à l'âme, c'est-à-dire à la destinée morale de chaque être humain (Pécaut 1902 : 370).

68 Ce lieu communique avec l'extérieur et rejoint la périphérie pour rompre l'isolement de ceux qui y sont nichés. On reconnaîtra là la même représentation de l'action éclairante de la langue nationale qui part du centre vers la périphérie isolée dans son obscurcissement. Pour Pécaut dans cette salle, « chacun se sent non isolé, mais solidaire de tous, en participation de la famille et de la patrie » (Pécaut 1902 : 370).

69 Voilà donc que Pécaut arrive à décrire le crédo de son centre, lieu de pouvoir :

Ici, l'on croit à la patrie, on l'aime, on la veut servir de tout son pouvoir ; on la veut indépendante, libre au-dedans, ouverte à tous. [...] Ici surtout l'on aime le peuple ; on s'y voue, librement et sérieusement, au service des petits, non pour tirer d'eux réputation, fortune, mais pour les élever à la dignité d'homme libres et raisonnables (Pécaut 1902 : 371).

70 Pécaut se sert de la langue nationale pour répandre son idéal d'éducation laïque. Son projet de diffusion rencontre les mêmes obstacles que rencontre la langue nationale vis-à-vis des langues maternelles. La comparaison se tient. Pécaut se demande ici s'il vaut la peine de consommer par la langue française l'annexion morale des Arabes. Tout en relevant différents obstacles parmi lesquels le manque d'une langue commune, il écrit:

Au fait, est-il besoin pour se heurter à ces obstacles, d'aller en Algérie ? Nous avons affaire dans nos écoles, à des diversités de culture et d'origine morale, qui approchent de différences de race. Il y a des âges de civilisation différents, nos élèves sont, les unes du moyen âge, les autres du XII^e siècle d'autres du XIX^e. Leur âme est faite d'un long passé fort différent du notre. Derrière nous nous avons vingt-quatre siècles d'éducation, d'habitudes grecques, latines, barbares, chrétiennes. A ces âmes différentes nous apportons le programme du Conseil supérieur ! Il faut apprendre à les pénétrer, à les deviner pour les former ensuite : grand exercice de patience ! (Pécaut 1902 : 373-374)

71 Il suffit de substituer le syntagme « langue maternelle » au mot « âme » et le syntagme « programme du Conseil supérieur » à celui de « langue française » pour s'apercevoir que la représentation utilisée pour parler du rapport entre les langues revient, déplacée sur le discours autour de l'éducation. Nous pouvons ainsi obtenir le discours élaboré au centre pour la diffusion de la langue nationale : « Leur langue maternelle est faite d'un long passé fort différent du nôtre. A ces langues différentes nous apportons la langue française [...] grand exercice de patience ! » (Pécaut 1902 : 373-374).

Conclusions

72 Pour conclure nous soulignerons l'aspect utopique du projet de Pécaut ; lui-même en parle comme d'un rêve : « Mon rêve pédagogique ! Je quitterai l'école sans l'avoir réalisé autrement que par manière d'essai et par moments. C'était pourtant un beau rêve, qui avait pour lui ce que n'ont guère les rêves : d'être en même temps que beau tout à fait pratique et réalisable » (Pécaut 1902 :12). Pour en parler il nous livre sa réflexion sur les langues et sur le rapport entre langue maternelle et langue nationale.

73 Leur représentation se sert d'un imaginaire expérimenté, dont les catégories reviennent identiques du passé. Cependant Pécaut part d'une problématique linguistique pour s'en

éloigner progressivement. Le rapport entre langues devient à un certain moment de sa pensée un problème de langage et enfin même le langage paraît ne plus être un obstacle à son rêve le plus grand : celui d'une harmonie universelle dont la France constitue déjà un exemple :

S'il est certain qu'une nation ne peut pas vivre que contre les autres nations et non pas seulement avec et parmi elles, alors meurent les nations et vive l'humanité. [...] Mais heureusement le contraire est certain. Il en est peut-être, il en sera demain de toute l'humanité, comme il en est dès aujourd'hui de telle ou telle collectivité de peuples et de races diverses qui se nomme une nation, comme il en est par exemple, de notre France, formée d'éléments si divers, Bretons et Basques, Flamands et Gascon, Auvergnats et Provençaux... (Pécaut 1902 : 251).

- 74 La diversité qui est ici convoquée est, en même temps, niée ; elle se fusionne dans un tout où elle finit par disparaître. Encore une fois et, pour la dernière fois, les *Notes* de Pécaut finissent pour nous livrer une réflexion qui, tout en partant d'une problématique linguistique et scolaire, s'élève vers la problématique anthropologique qui concerne notre définition par rapport aux autres. La question principale ce n'est pas si la diversité peut s'harmoniser, comme rêvait Pécaut, mais, au contraire, si nous continuerons à persister dans l'isolement de nos différents préjugés (cf. Geertz 2004 : 299).

BIBLIOGRAPHIE

- BALIBAR, Renée, LAPORTE, Dominique. 1974. *Le Français national. Politique et pratique de la langue nationale sous la Révolution*. Paris : Hachette.
- BOURDIEU, Pierre. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard.
- CALVET, Jean-Louis. 1999. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Pluriel.
- DE CERTEAU Michel, JULIA, Dominique, REVEL, Jacques. 1975. *Une politique de la langue. La révolution française et les patois. L'enquête de Grégoire*. Paris : Gallimard.
- GEERTZ, Clifford. 2004. *Antropologia interpretativa*. Bologna : Il Mulino.
- GREGOIRE. 1789. *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*. Metz : Lamont.
- 1974 [1794]. *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, in Renée Balibar et Dominique Laporte. *Le Français national. Politique et pratique de la langue nationale sous la Révolution*. Paris : Hachette, 198-215.
- LADMIRAL, Jean-René, LIPIANSKY, Edmond Marc. 1989. « Pour une dynamique des groupes bilingues », in J.-R. Ladmiraal et E.-M. Lipiansky. *La communication interculturelle*. Paris : Colin, 21-77.
- 1989. « Le corps entre deux langues », in J.-R. Ladmiraal et E.-M. Lipiansky. *La communication interculturelle*. Paris : Colin, 77-94.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1979. *Les livres d'école de la République (1870-1914)*. Paris : Le Sycomore.
- PÉCAUT, Félix. 1880. *Deux mois de mission en Italie*. Paris : Librairie Hachette.

-----1898. L'éducation publique et la vie nationale. Paris : Librairie Hachette.

-----1902. Quinze ans d'éducation. Notes écrites au jour le jour. Paris : Delagrave.

WALTER, Henriette. 1998. Le Français d'ici, de là, de là-bas. Paris : Lattès.

RÉSUMÉS

Notre travail se penche sur une période particulière qui se situe dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, au moment où le projet de réforme de l'enseignement primaire commence à prendre corps. Dans *Quinze ans d'éducation. Notes écrites au jour le jour*, Félix Pécaut aborde la question des langues maternelles en rapport à la langue nationale pour s'interroger sur la place que l'école doit leur accorder. Ses *Notes*, qui nous livrent un imaginaire lié à la représentation des langues, sont des germes d'un discours à tenir. Ce sont ces images concernant la représentation des langues qui seront l'objet de notre analyse. Elle se servira de l'étude du *Rapport* de Grégoire de 1794. Nous obtiendrons une filiation entre le réseau d'images construit au XVIII^e et celui construit au XIX^e qui nous parlera enfin de la construction identitaire des français à des époques clé de leur Histoire.

Our work aims to overview a particular time during the second half of the XIX century when the reformation of primary education starts to develop. In *Quinze ans d'éducation. Notes écrites au jour le jour*, Félix Pécaut looks at the relation between mother tongues and national language, investigating the place the School accorded to that issue. His *Notes*, showing us an imagery related to therepresentation of languages, are the blossoms of our discourse. What we aim to study is this images-based representation of languages. This will serve the study of Grégoire's *Rapport* dated 1794. By doing so we will achieve a filiation between the group of images built in the XVIII century and that one built in the XIX century, highlighting, at the end, the construction of french identity throughout important periods of their history.

INDEX

Keywords : Pécaut Félix, XIXth century, education, national identity, languages representation

Mots-clés : Pécaut Félix, éducation, XIXe siècle, identité nationale, représentation des langues

AUTEUR

PAOLA PUCCINI

Université de Bologne-Italie